

Thématique : Projet TUVIC

Brève description et principaux objectifs :

En 2019, les partenaires sociaux sectoriels européens pour l'industrie de la construction, la FIEC, représentant les employeurs, ainsi que la FETBB (Fédération européenne des travailleurs du bâtiment et du bois), représentant les travailleurs, ont mis en place un projet cofinancé par la Commission européenne et intitulé « TUVIC », qui signifie : *Tackling Undeclared Work in the Construction Industry* (Lutter contre le travail non déclaré dans l'industrie de la construction).

Il couvre 7 pays (Autriche, Belgique, Bulgarie, Espagne, France, Italie et Roumaine) et un des aspects intéressants à souligner est qu'il existe pour chacun de ces pays une volonté de coopérer entre les autorités nationales concernées, ainsi que les organisations des employeurs et des travailleurs.

Pourquoi la FIEC s'occupe-t-elle de cette thématique :

Au niveau européen, le travail non déclaré se définit comme « *toute activité rémunérée de nature légale, mais non déclarée aux pouvoirs publics, compte tenu des différences existant entre les systèmes réglementaires des États membres* ».

En coordination avec les activités de la plateforme européenne visant à lutter contre le travail non déclaré, le projet vise à développer, dans un premier temps, une campagne européenne de prévention et de sensibilisation au travail non déclaré dans l'industrie de la construction, tout en donnant à tous les membres nationaux européens le matériel promotionnel approprié dans leurs propres langues.

Parallèlement, les parties prenantes dans les pays participants vont concevoir des initiatives conjointes spécifiques afin de résoudre le problème dans l'industrie de la construction au niveau national.

Actions et dates clés :

08/03/2019 – Réunion de lancement

Mars 2020 – Campagne européenne

Décembre 2020 – Fin du projet